

5628 / 142

Bogner

25

off. vente tabl. de Cornelle  
Schut.

21 août 1925

Bruxelles I décembre 1925

Monsieur

J'ai le regret de vous annoncer que la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat du grand tableau allégorique attribué à Corneille Schut que vous aviez bien voulu soumettre à son examen. L'œuvre est tenue dès à présent à votre disposition.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef

A Monsieur Agniet  
87 avenue Louise Bruxelles.

Rapport présenté au Comité des Accroissements  
(Art ancien)

---

Le tableau allégorique attribué à Corneille Schut, présenté en vente par M. E. Agniesz offre peut-être un certain intérêt documentaire mais sa médiocrité (et ses dimensions) écartent toutes possibilités d'en proposer l'acquisition.

Le Conservateur-adjoint,

*Il est encombant  
et son prix sera.  
- chère par les pro.  
- perdus par les autres*

*D'accord  
Hahn de Los*

*Pierre Genard*

" NE FAIRE QU'UNE CHOSE  
MAIS LA BIEN FAIRE.,

TÉLÉPHONE 226,75

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
AGNIEZ-AUTOMOBILES BRUXELLES

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE :

*M. E. Agnier*

*M. Braucher*

BRUXELLES, LE 24 Novembre  
87. AVENUE LOUISE

192 5

Monsieur FIERENS - GEVAERT  
Conservateur en Chef  
MUSEE des BEAUX-ARTS  
Rue de la Régence  
BRUXELLES.

Monsieur, le Conservateur,

A la suite de votre lettre du 20 Novembre et profitant de votre aimable invitation, je vous envoie mon tableau de Corneille le SCHUT, afin que vous puissiez soumettre celui-ci à la commission compétente.

Comme j'ignore de quelle façon l'on procède, mais que je suppose que c'est la commission qui examine le tableau qui fait l'offre du prix qu'elle mettrait pour l'affaire qu'on propose vous voudrez bien ne fixer à ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*P. Coppin*  
*P. Lemme*

Bruxelles le 20 novembre 1929.

*M. E. Agniesz*

Monsieur,

Une séance de la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) devant avoir lieu prochainement, le tableau de C. Schut pourrait être déposé ici dans le courant de la semaine prochaine. Je le présenterai volontiers à l'examen de notre collègue; mais je vous rappelle que, selon l'usage, les oeuvres offertes en vente à l'Etat sont transportées aux frais, risques et périls de leur propriétaire et sans qu'il en résulte aucune espèce d'engagement pour le Musée.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués?

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur E. Agniesz  
Automobiles Delage  
87 Avenue Louise  
Bruxelles.

TÉLÉPHONE 226,75

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

AGNIEZ-AUTOMOBILES BRUXELLES

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE:

*M. E. Agnierz*

BRUXELLES. LE 18 Novembre 1925  
87. AVENUE LOUISE

1925

Monsieur FIERENS - GEVAERT  
Conservateur en Chef

MUSEE ROYAL des BEAUX-ARTS

Rue de la Régence

BRUXELLES.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme nous avons pu dépendre le grand tableau SCHUT de l'endroit où il se trouvait apposé, et où vous l'avez vu, je me permets de vous demander quel est le jour qui serait le mieux à votre convenance pour que ce tableau vous soit présenté au Musée, de façon à ce que vous le soumettiez à l'approbation des personnes désignées pour voir si cette oeuvre peut intéresser le Musée, et le prix que l'on pourrait n'en donner.

Actuellement le tableau se trouve dans notre garage, et avant de prendre une décision, et de le faire figurer dans une vente soit en Belgique, soit à l'étranger, voulant vous donner la préférence, j'attendrai donc avant de prendre une décision, de connaître votre intention.

Dans l'attente d'être honoré d'un mot de réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

NE FAIRE QU'UNE CHOSE  
MAIS LA BIEN FAIRE.

TÉLÉPHONE 226,75

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
AGNIEZ-AUTOMOBILES-BRUXELLES

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE :

*M. E. Agniesz*

BRUXELLES, LE 15 Septembre 1925  
87, AVENUE LOUISE

Monsieur le Conservateur du  
MUSEE des BEAUX-ARTS

Rue de la Régence

B R U X E L L E S .

Monsieur,

J'ai bien reçu votre honorée en l'absence de Monsieur Agniesz; celui-ci étant en tournée commerciale pendant une quinzaine de jours, dès son retour je lui communiquerai votre lettre à laquelle il donnera la suite qu'elle comporte.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*J. Agniesz*  
*J. Agniesz*

Bruxelles le 12 septembre 1925.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 10 septembre par laquelle vous me transmettez la photographie de votre tableau, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me suis rendu déjà deux fois chez vous sans avoir eu l'occasion de vous rencontrer.

S'il entre toujours dans vos intentions d'offrir ce tableau en vente au Musée, il faudrait le faire <sup>envoyer</sup> ~~parvenir~~ à l'Administration du Musée, 9 rue du Musée, afin qu'il puisse être examiné par la Commission Directrice, lors de sa prochaine séance. Tel est l'usage. Cet envoi doit également être fait aux frais, risques et périls du propriétaire et sans qu'il puisse en résulter aucune espèce d'engagement ou de responsabilité pour le Musée. Il appartient aussi au propriétaire d'indiquer le prix qu'il demande de l'oeuvre présentée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur E. Agniez  
Avenue Louise 87.  
Bruxelles.

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE :

*M. E. Agniesz*

BRUXELLES, LE 10 Septembre 1925  
87, AVENUE LOUISE

Monsieur le Conservateur du  
MUSEE des BEAUX-ARTS

Rue de la Régence

BRUXELLES.

Monsieur,

Ci-joint j'ai l'avantage de vous envoyer en communication une photo que j'ai fait prendre du tableau de Schut que je vous ai proposé.

Seulement comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, je n'avais pas de photo de ce tableau, j'ai donc convoqué un photographe et celui-ci m'a fait part à l'avance des difficultés qu'il y avait à bien photographier ce tableau vu l'endroit obscur où il se trouve dans la cage d'escalier. Néanmoins il a fait preuve de bonne volonté ; il a pris un cliché et c'est le seul et unique résultat qu'il a pu obtenir.

Je vous confirme donc qu'il serait préférable que lorsque vous aurez plus de temps, vous pourrez à nouveau venir examiner en détail ce joli tableau au sujet duquel

AUTORISATION DE LA VENTE

*[Faint handwritten signature]*

j'attends votre appréciation ainsi que l'offre éventuelle  
que vous pourriez me faire.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations  
distinguées.

*P. Agniesz*  
*P. Zimmer*

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE :

*M. E. Agniesz*

*url ancien*

BRUXELLES, LE 4 Septembre 1925  
87, AVENUE LOUISE

Monsieur le Conservateur du MUSEE des  
BEAUX ARTS

Rue de la Régence

BRUXELLES.

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 1er et dont je vous remercie. Comme jusqu'à présent je n'ai jamais songé à faire photographier le dit tableau, je m'en vais immédiatement la faire photographier et m'en rassera dès que j'en aurez l'épreuve de vous la communiquer.

Je profite de la présente pour vous inviter à venir voir personnellement le tableau quand cela vous conviendra, au jour et à l'heure qui ont votre préférence; celui-ci est visible chez moi, 87 Avenue Louise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*E. Agniesz*

Bruxelles, le 1 septembre 1925.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 31 août, j'ai l'honneur  
de vous prier de vouloir bien nous adresser une photographie du  
tableau que vous offrez en vente.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération  
très distinguée.

Le Conservateur en chef,

Monsieur E. AGNIEZ,  
87 avenue Louise,  
B./V.

" NE FAIRE QU'UNE CHOSE  
MAIS LA BIEN FAIRE..

TÉLÉPHONE 226,75

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
AGNIEZ-AUTOMOBILES-BRUXELLES

# AUTOMOBILES DELAGE

CONCESSIONNAIRE :

*photo*  
*M. E. Agniesz*

BRUXELLES, LE 31 Août  
87, AVENUE LOUISE

1925

A la Direction du  
MUSEE ROYAL des BEAUX ARTS

Rue de la Régence

BRUXELLES.

Messieurs,

Possédant un splendide tableau authentique de  
Corneille Schut qui fût un des plus célèbres collaborateurs de  
RUBENS 1597 - 1655 ; cette toile étant de toute beauté mais  
vu ses dispositions , longueur 3,50 m, largeur 3,20 m, nous  
n'avons pas de place suffisante pour le garder à nos Etablis-  
sements, je serais intentionné de me défaire de ce tableau si  
l'on me faisait une proposition acceptable.

J'ai donc pensé que ce chef d'oeuvre pourrait peut  
être vous intéresser afin d'être exposé dans votre musée, et s'il  
en est ainsi, il vous suffira de me dire le jour que vous  
pourrez le faire examiner et par la suite me faire connaître  
l'offre que vous jugeriez utile de me faire.

A vous lire, je vous présente, Messieurs, l'expres-  
sion de mes sentiments distingués.

*P. Agniesz  
Lemme*